

# CAPIR



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 02 août 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 11 mars 2024 sous réserves d'incidents**

## **CAPIR**

**Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 1 000 euros**

**Siège social : 27 Chemin de la Rollande - 84140 MONFAVET**

**Siège de liquidation : 7 Boulevard Notre Dame de France - 84000 AVIGNON  
904 237 716 R.C.S. AVIGNON**

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateurs M. Julien CAPRON et Mme Olga PIRLICI, demeurant ensemble 7 Boulevard Notre-Dame de France 84000 AVIGNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 Boulevard Notre Dame de France 84000 AVIGNON.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.



Ecrit par Echo du Mardi le 11 mars 2024

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis – Les Liquidateurs